

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 2025

LEPAGE
MILLWORK



Structure et activités



**Prévention et
réduction des
risques**



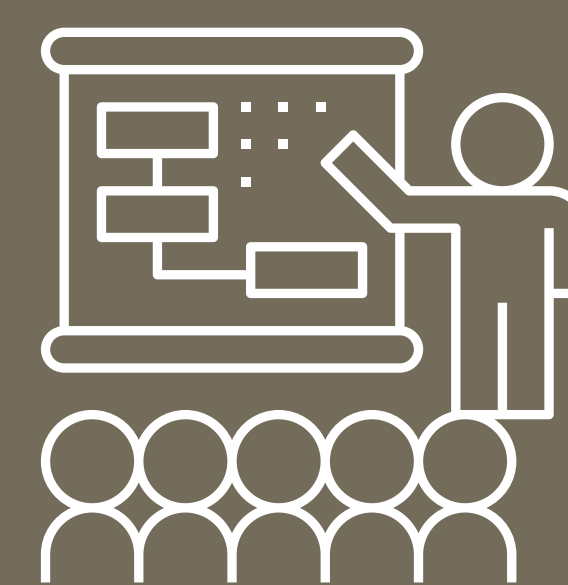
**Politiques et
diligences
raisonnable**



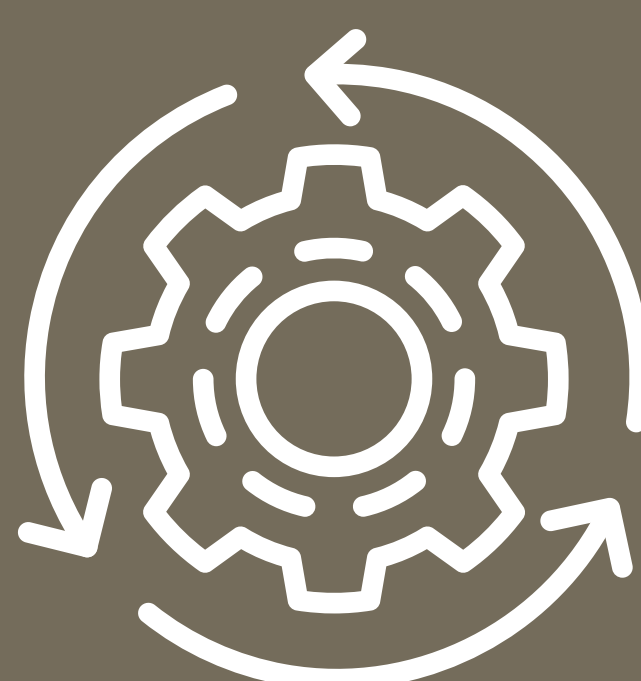
**Chaîne
d'approvisionnement et
Gestion des risques**



Remédiation



Formation



Évaluation de l'Efficacité

Structure et activités

À propos

Le présent rapport porte sur Alphonse Lepage inc. aussi connu sous le nom commercial de Lepage Millwork, une Société par actions selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec, lors de la période de référence de Avril 2025 à Mars 2026.

Ce rapport présente les mesures prises par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Alphonse Lepage a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques dans les chaînes d'approvisionnement et logistique, et nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus afin de minimiser les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Notre entreprise

Alphonse Lepage fonde son entreprise de portes et fenêtres à Rivière-du-Loup, Québec en 1947. Depuis plus de 75 ans, Lepage contribue à la croissance économique de sa région, étant un important créateur d'emplois locaux et recourant à des fournisseurs régionaux pour ses produits. Située à Rivière-du-Loup, au Québec, avec plus de 300 000 pieds carrés d'espace de production, notre entreprise est fière de faire partie d'une communauté en plein essor, reconnue à plusieurs reprises comme l'une des villes les plus entrepreneuriales du Canada.

Nos méticuleux artisans possèdent des décennies d'expertise dans la création de portes et de fenêtres de haute qualité et fabriquées à la main. Conçues avec des technologies novatrices, nos portes et fenêtres offrent un fonctionnement sans effort, des options énergétiques respectueuses de l'environnement et une impressionnante gamme de finitions personnalisées.

Chez Lepage, notre engagement à être une entreprise respectueuse de l'environnement et à diminuer notre empreinte écologique est primordial. Nous nous approvisionnons principalement auprès de fournisseurs locaux et régionaux. Nous programmons les livraisons des produits afin de maximiser l'espace disponible dans chaque camion, réduisant ainsi considérablement la pollution de l'air due au transport non optimisé et répétitif.

Nous utilisons également 100 % de tous les déchets de bois pour produire de la chaleur et de la vapeur pour nos installations de production, ce qui réduit la dépendance aux combustibles fossiles et notre empreinte carbone. En 2022, une nouvelle page d'histoire se tourne alors que Lepage Millwork célèbre son 75e anniversaire de fondation qui compte désormais près de 475 employés à son usine et siège social situé au 141 Chem. des Raymond, Rivière-du-Loup, QC G5R 4L9.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Alphonse Lepage est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur la protection et la mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

Parmi les critères à respecter, nous devons effectuer des vérifications concernant la conformité sociale et l'esclavage moderne auprès de nos partenaires commerciaux.

Alphonse Lepage a réalisé une évaluation externe avec l'aide de GCC et avons élaboré un plan d'action et mis en œuvre de nouvelles mesures d'atténuation afin d'améliorer nos pratiques de prévention et de réduction des risques d'esclavage moderne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, telles que :



L'esclavage moderne est désormais intégré au mandat du comité de gestion, chargé d'évaluer l'efficacité de la gouvernance et des mesures en place pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants.



Réalisation d'une évaluation externe des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos opérations et chaînes d'approvisionnement.



Mise en œuvre de notre politique en matière d'esclavage moderne.



Un Code de conduite des fournisseurs a été mis en place afin de sensibiliser nos partenaires et de réaffirmer notre position contre toute forme de travail forcé, de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. Ce code continuera d'être amélioré afin de préciser davantage nos attentes et de renforcer nos pratiques de vérification diligente.

Une clause relative à l'esclavage moderne a également été intégrée à nos bons de commande. Celle-ci exige que les fournisseurs confirment que les biens et services fournis ne font appel à aucune forme de travail forcé, de travail des enfants, de traite de personnes ou d'esclavage moderne, et qu'ils sont conformes aux lois applicables.



Une analyse de risques a été réalisée au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de cibler les zones et les fournisseurs pouvant présenter certains risques de travail forcé ou de travail des enfants.

Des questionnaires ont également été transmis à certains fournisseurs afin d'appuyer nos efforts de vérification diligente et de mieux documenter les mesures en place.

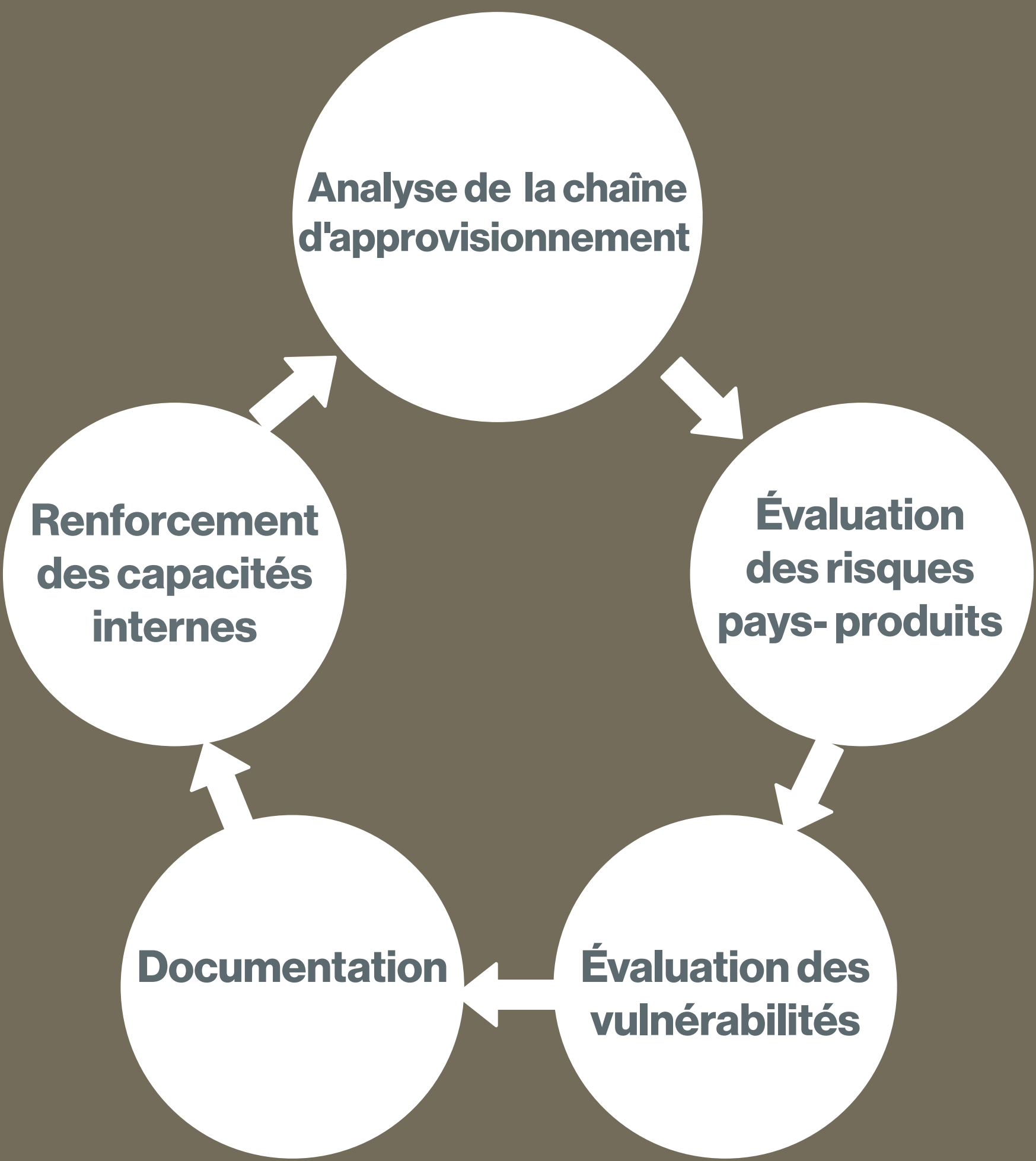
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

La méthodologie en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT a été utilisée afin d'encadrer l'analyse des risques liés au travail forcé et au travail des enfants.

Cette méthode fournit une structure de travail permettant de recueillir l'information pertinente, d'évaluer les facteurs de risque, de documenter les constats et d'appuyer les décisions de diligence raisonnable.

Ceci assure que l'analyse ne repose pas uniquement sur des impressions générales, mais sur un processus structuré, traçable et reproductible pouvant être mis à jour au fil du temps selon l'évolution des fournisseurs, des pays d'approvisionnement, des exigences réglementaires et des risques identifiés.



Notre chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'année de référence, Alphonse Lepage a procédé à l'examen de ses principaux fournisseurs et de ses chaînes d'approvisionnement prioritaires afin de mieux cerner les zones d'exposition potentielles au travail forcé et au travail des enfants. Cette démarche visait principalement les relations d'affaires et les catégories d'achats ayant une incidence importante sur les activités de l'entreprise.

L'analyse a notamment porté sur les achats internationaux directs, les importations au Canada, les pays d'origine des produits, les catégories de marchandises ainsi que les achats effectués par l'entremise de distributeurs lorsque ceux-ci contribuent à l'approvisionnement. Une attention particulière a été accordée aux fournisseurs, produits, services ou régions pouvant présenter une exposition accrue selon les informations disponibles.

Les résultats de cette analyse permettent à Alphonse Lepage de mieux cibler les fournisseurs et les segments de la chaîne d'approvisionnement nécessitant une vigilance accrue. Ils contribuent également à orienter les prochaines étapes, notamment les demandes d'information aux fournisseurs, les vérifications complémentaires, les recommandations et les plans d'action visant à prévenir ou à réduire les risques identifiés.

Alphonse Lepage se procure la majorité de ces marchandises et matières premières auprès de fournisseurs nord-américains totalisant 98% de son approvisionnement et moins de 2% de l'Amérique du Sud et en Europe, lorsqu'il est l'importateur officiel.





Sommaire d'analyse

Nous évaluons que les intrants directs de notre chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de nos produits proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'est identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.

Évaluation des fournisseurs

Au cours de l'année de référence, nous avons approfondi notre analyse d'une portion de notre chaîne d'approvisionnement liée à certains pays d'origine pouvant présenter un risque plus élevé.

Des questionnaires d'autoévaluation sur l'esclavage moderne ont été transmis à certains fournisseurs ciblés et les réponses reçues ont été analysées afin de mieux cerner les risques potentiels au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous poursuivrons cette démarche de façon progressive, en évaluant chaque année un plus grand nombre de fournisseurs selon leur niveau de risque, tout en maintenant notre vigilance dans le cadre de notre processus de vérification diligente.

Travailleurs étrangers temporaires

Au Canada, Alphonse Lepage embauche de la main-d'œuvre étrangère et réduit ces risques en ayant en place un processus d'embauche rigoureux.

Nous utilisons une firme externe pour nous supporter avec la recherche de candidat, le processus de présélection, et nous procédons aux embauches à l'interne selon nos standards élevés et le désir des candidats de s'établir à long terme au Canada.

Les conditions de travail respectent les droits de la personne pour tous les employés, y compris les travailleurs étrangers temporaires.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Alphonse Lepage dispose d'une politique d'achat qui prévoit que toute personne participant au processus d'approvisionnement doit agir avec intégrité, dans le respect des valeurs et de la mission de l'entreprise. Cette politique vise également à maintenir des relations d'affaires responsables avec les fournisseurs et à rejeter toute pratique ou tout comportement jugé inapproprié ou non éthique. Elle a été bonifiée afin d'y intégrer des principes liés à la protection des droits de la personne, notamment pour prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Afin de soutenir l'application de ses engagements, Alphonse Lepage s'appuie sur une structure de gouvernance visant à encadrer la mise en œuvre de ses politiques en matière de prévention du travail forcé et du travail des enfants. Le comité de gestion contribue à l'intégration des principes de lutte contre l'esclavage moderne dans les activités de l'entreprise.

Alphonse Lepage s'appuie également sur son leadership, ses mécanismes de gouvernance, ses exigences de conformité et son code de conduite destiné aux fournisseurs afin de favoriser le respect des droits de la personne auprès de ses employés, de ses clients, de ses partenaires et des travailleurs présents dans sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement repose sur l'importance accordée à l'intégrité, à l'éthique et au maintien d'un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif.

Alphonse Lepage est déterminée à prévenir et à réduire les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. À cette fin, l'entreprise réalise des évaluations fondées sur une démarche de diligence raisonnable afin d'identifier, d'analyser et d'atténuer les risques potentiels liés à l'esclavage moderne et aux atteintes aux droits de la personne. Cette approche comprend notamment une analyse annuelle des risques visant ses opérations et ses principaux fournisseurs.

Politique en matière d'esclavage moderne

Alphonse Lepage s'engage fermement à lutter contre toute forme d'esclavage moderne, de traite de personnes, de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. L'entreprise reconnaît sa responsabilité de respecter les droits de la personne et de veiller à ce que ses pratiques commerciales ne contribuent pas à des situations d'exploitation.

Cet engagement se reflète dans sa Politique contre l'esclavage moderne, qui prévoit une approche de tolérance zéro, favorise des pratiques commerciales éthiques et responsables, et vise à assurer la transparence, la prévention, la détection et le signalement de tout risque ou manquement potentiel.

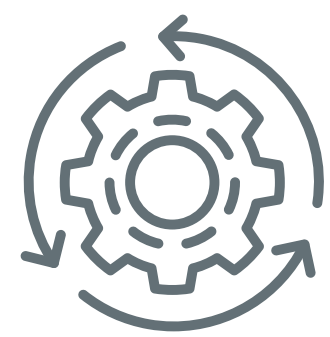




Code de conduite

Alphonse Lepage intègre ses engagements en matière de prévention de l'esclavage moderne à ses pratiques internes, notamment par l'entremise de sa politique faisant partie de l'entente de travail avec le comité des employés. Une clause relative à l'esclavage moderne a également été intégrée aux bons de commande afin de rappeler aux fournisseurs leurs obligations à cet égard et leur conformité aux lois applicables. En parallèle, l'entreprise poursuit l'amélioration de son Code de conduite destiné aux fournisseurs afin de préciser davantage ses attentes en matière de conformité, de droits de la personne, de prévention du travail forcé, du travail des enfants et de toute autre forme de travail involontaire.

Évaluation de l'efficacité



Au cours de l'année de référence, l'entreprise a maintenu et renforcé certaines mesures visant à atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, tant dans ses opérations que dans ses chaînes d'approvisionnement.

Le processus d'amélioration continue se poursuit, notamment par la définition d'indicateurs de performance permettant de suivre l'évolution de nos actions. Cette démarche vise à consolider les mesures existantes et à élargir progressivement nos efforts de prévention et de réduction des risques à l'ensemble de nos activités et partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Signalement



L'entreprise poursuit le développement de directives visant à encadrer les actions à entreprendre en cas de situation réelle ou potentielle d'esclavage moderne. Ces directives ont pour objectif d'aider les employés à mieux identifier, signaler et traiter de telles situations, tout en précisant les mesures de prévention ou de remédiation pouvant être mises en place afin de protéger les travailleurs vulnérables.

Les employés en contact avec les fournisseurs sont également sensibilisés et tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique porté à leur attention, incluant tout indice de travail forcé, de travail des enfants ou d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

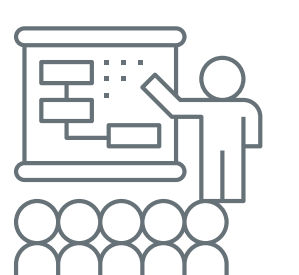
Remédiation



Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, aucune situation nécessitant des mesures de remédiation liées à une perte de revenu chez des familles vulnérables n'a été déterminée.

Nous demeurons vigilants et poursuivons notre analyse annuelle des risques, notamment pour les portions de la chaîne d'approvisionnement présentant une exposition potentielle plus élevée.

Formation



L'entreprise a étendu sa formation de sensibilisation à l'esclavage moderne à l'ensemble de ses employés afin de renforcer leur compréhension des enjeux liés au travail forcé, au travail des enfants et aux autres formes d'exploitation.

Cette formation vise à favoriser une responsabilité collective en matière de respect et de protection des droits de la personne, tout en soutenant les efforts de l'entreprise pour prévenir et réduire les risques d'esclavage moderne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport de Alphonse Lepage Inc.

À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Alphonse Lepage Inc.



François-Xavier Bonneville

Directeur Général

12 mai 2026